



INSECTICIDES ET FONGICIDES HOMOLOGUÉS POUR L'AUBERGINE, LA CERISE DE TERRE, LE POIVRON ET LA TOMATE DE PLEIN CHAMP EN 2010

Ce bulletin d'information présente la liste des principaux insecticides et fongicides homologués dans ces légumes-fruits. Les traitements de semences et les produits qui sont homologués contre les ravageurs rares ou occasionnels ne sont pas inclus. Les prix sont fournis à titre indicatif seulement, car les distributeurs peuvent proposer des prix différents (escompte de volume d'achats, etc.).

Nouveautés en 2010

Insecticides

- Homologation de l'insecticide ACTARA[®] 25 WG (thiaméthoxame) pour lutter contre les pucerons dans l'aubergine, la cerise de terre, tous les types de poivron et de piment, la tomate, le tomatillo et le pepino.
- Homologation de l'insecticide RIMON 10 EC (novaluron) pour lutter contre la pyrale du maïs dans tous les types de poivron et de piment.

Fongicides

- Homologation du fongicide ECHO 90DF, ECHO 720 (chlorothalonil) pour lutter contre l'alternariose, le mildiou, la tache septorienne, l'antracnose et la moisissure grise dans la tomate.
- Homologation du fongicide biologique ROOTSHIELD[®] HC (*Trichoderma harzianum*) pour lutter contre la moisissure grise dans la tomate.

Évaluation de produits

- Réévaluation du chlorpyrifos (LORSBAN, PYRINEX, PYRIFOS) toujours en cours : l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) envisage d'en supprimer l'usage pour lutter contre le ver gris dans le poivron, mais aucune date n'a encore été fixée.

Information sur les tableaux

Le **groupe chimique** identifie une famille chimique de pesticides. Lorsque des traitements répétitifs sont nécessaires pour réprimer une maladie ou un insecte donné, il est recommandé d'alterner des produits appartenant à des groupes chimiques différents. Ainsi, il est possible de limiter le risque qu'une maladie ou qu'un insecte développe une résistance aux pesticides utilisés. Les fongicides classés dans le groupe M échappent à la règle, car le risque de développer de la résistance est très faible.

Le **délai d'application avant la récolte (DAAR)** représente l'intervalle minimum en jours devant être respecté entre la dernière application du produit et la récolte. Ce délai est établi pour éviter que des résidus de pesticides supérieurs aux normes soient présents dans l'aliment.

Information sur les tableaux résumés

Le **nombre maximum de traitements** permis indique le nombre d'applications possibles avec cette matière active dans une culture donnée au cours de la saison.

Le **délaï de réentrée au champ** correspond à l'intervalle minimal en heures requis entre l'application du produit et le retour des travailleurs dans le champ.

Les **indices de risque pour la santé et l'environnement de l'IRPeQ** informent sur les risques associés à l'emploi d'un pesticide sur la santé de l'être humain ainsi que de son impact sur les vers de terre, les abeilles, les oiseaux et les organismes aquatiques. Plus le chiffre de l'indice est élevé, plus le risque est grand. Pour en savoir davantage, consultez le site Web suivant : <http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/602-IndicateurDeRisqueDesPesticides.pdf>.

Mises en garde

- Assurez-vous du bon fonctionnement et du réglage de votre pulvérisateur. Une pulvérisation mal faite peut être à l'origine d'une répression inadéquate des ravageurs ou de la présence de résidus de pesticides sur la récolte.
- Selon la loi, vous ne devez utiliser que des produits homologués sur vos cultures et ces produits doivent toujours être utilisés en conformité avec l'étiquette fournie. Les doses maximales, le nombre maximum de traitements par saison et le délaï avant la récolte doivent être rigoureusement respectés.
- Portez le matériel de protection approprié.

Ce bulletin d'information ne remplace pas l'étiquette des produits. En cas de divergence entre une dose mentionnée ici et celle apparaissant sur l'étiquette d'un produit, cette dernière devra être utilisée. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

**Conservez ce bulletin d'information.
Vous devrez vous y référer tout au long de la saison.**

Bulletin d'information révisé par :

Christine Villeneuve, agronome, Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

Collaboration :

Marie Garon, biologiste, Direction de la phytoprotection, MAPAQ

Chantal Malenfant, technicienne de laboratoire, Direction de la phytoprotection, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
CHRISTINE VILLENEUVE, agronome - Avertisseuse – solanacées
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ

177, rue Saint-Joseph – Bureau 201, Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0

Tél. : 450 427-2000, p, 254 – Téléc. : 450 427-0407 – Courriel : Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Louise Thériault, agronomes, et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 01 – solanacées – 14 mai 2010



INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DE L'AUBERGINE – 2010

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
----------------	----------------	-----------------	-------------	------------------	------	------

Doryphore et altise

ADMIRE 240 F	Imidaclopride	Groupe 4 Dérivé des chloronicotiniles	200 ml (foliaire)	21,99	7	Ne pas faire d'application foliaire d'ADMIRE ou d'ALIAS si un traitement des transplants a été fait. L'ADMIRE et l'ALIAS sont homologués contre le doryphore, mais ils contrôleront aussi l'altise et les pucerons.
			7 à 10 ml/100 m de rang (dans l'eau de plantation)	0,77 à 1,10	70	
200 ml (foliaire)			23,29	7		
7 à 10 ml/100 m de rang (dans l'eau de plantation)			0,82 à 1,16	70		
SUCCESS 480 SC	Spinosad	Groupe 5 Spinosyne (Dérivé d'une bactérie)	83 ml	55,19	1	N'est pas homologué contre les altises.
ENTRUST 80 W			50 g	70,62	1	Version biologique du spinosad. N'est pas homologué contre les altises.
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	1,25 L	23,27	2	
THIODAN 50WP	Endosulfan	Groupe 2A Organochloré	1,00 à 2,25 kg	29,45 à 66,25	2	
THIONEX 50W			1,00 à 2,25 kg	29,85 à 67,16	2	
THIODAN 4EC			1,50 à 2,75 L	ND	2	
THIONEX EC			1,50 à 2,50 L	31,11 à 51,85	2	
MALATHION 500 (Altise seulement)	Malathion	Groupe 1B Organophosphoré	1,40 à 3,00 L	19,60 à 42,00	3	Le malathion a une meilleure efficacité si la température est de 20 °C et plus.
CORAGEN	Chlorantraniliprole	Groupe 28 Diamides	250 à 375 ml	55,59 à 83,38	1	N'est pas homologué contre les altises. Le CORAGEN est persistant dans le sol. Ne pas l'utiliser sur la même parcelle de terrain durant deux années consécutives.

Fausse-arpenteuse du chou

DELEGATE WG	Spinetoram	Groupe 5 Spinosyne	140 à 200 g	43,84 à 62,63	1	Est efficace pour lutter contre les larves du doryphore de la pomme de terre (étiquette américaine).
-------------	------------	-----------------------	-------------	---------------	---	--

Punaise terne

SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	5,25 à 6,40 L	97,74 à 119,15	2	
LAGON 480E CYGON 480 AG	Diméthoate	Groupe 1B Organophosphoré	0,50 à 0,70 L	15,38 à 21,53	7	Par temps chaud (plus de 30 °C), le diméthoate peut être phytotoxique sur l'aubergine.
				ND		

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DE L'AUBERGINE – 2010 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Puceron						
THIODAN 50WP	Endosulfan	Groupe 2A Organochloré	1,00 à 2,25 kg	29,45 à 66,25	2	
THIONEX 50W			1,00 à 2,25 kg	29,85 à 67,16	2	
THIODAN 4EC			1,50 à 2,75 L	ND	2	
THIONEX EC			1,50 à 2,50 L	31,11 à 51,85	2	
MALATHION 25W	Malathion	Groupe 1B Organophosphoré	2,25 à 5,50 kg	55,10 à 134,68	3	Le malathion a une meilleure efficacité si la température est de 20 °C et plus.
MALATHION 50EC			1,10 à 2,75 L	ND	3	
MALATHION 85EC			0,54 à 1,35 L	15,03 à 37,58	3	
MALATHION 500			1,40 à 3,00 L	19,60 à 42,00	3	
MOVENTO 240 SC	Spirotétramate	Groupe 23 Acides tétroniques	220 à 365 ml/ha	57,19 à 94,88	1	Systemique dans toute la plante. Appliquer un peu avant le seuil d'intervention.
ACTARA®25 WG	Thiaméthoxame	Groupe 4 Néonicotinoïde	105 g	37,03	1	Systemique dans la plante, action rapide par contact et ingestion.
Tétranyque						
MALATHION 50EC	Malathion	Groupe 1B Organophosphoré	1,10 à 2,75 L	ND	3	Le malathion a une meilleure efficacité si la température est de 20 °C et plus.
MALATHION 85EC			0,54 à 1,35 l	15,03 à 37,58	3	
MALATHION 500			1,40 à 3,00 L	19,60 à 42,00	3	
OBERON ^{MC}	Spiromesifen	Groupe 23 Acides tétroniques	500 à 600 ml	108,54 à 130,24	7	Maximum de 3 applications dans la saison.

MALADIES DE L'AUBERGINE – 2010

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Brûlure alternarienne, mildiou et anthracnose						
CABRIO EG	Pyraclostrobin 20 %	Groupe 11 Strobilurine	0,56 à 0,84 kg (brûlure alternarienne et anthracnose)	66,02 à 99,03	0	Le CABRIO est intéressant pour des infections graves par la brûlure alternarienne.
ZINEB 80W	Zinèbe	Groupe M Dithiocarbamates	1,10 à 3,30 kg	13,20 à 39,60	5	Les traitements sont rarement nécessaires en début de saison. Soyez vigilant en fin de culture.
CUIVRE 53M	Sulfate de cuivre tribasique 53 %	Groupe M Composé du cuivre	4,00 kg	73,60	1	Le cuivre 53M n'est pas homologué contre l'anthracnose dans l'aubergine.

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

MALADIES DE L'AUBERGINE – 2010 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Brûlure alternarienne et moisissure grise						
LANCE WDG	Boscalid	Groupe 7 Anilide	175 à 315 g (brûlure alternarienne)	33,56 à 60,41	0	
			420 g (moisissure grise)	80,54		
SERENADE MAX™	<i>Bacillus subtilis</i>	Groupe NC (non classé) Biofongicide	4,5 kg (brûlure alternarienne)	242,68	0	Est aussi homologué en production biologique.
			3,0 à 6,0 kg (moisissure grise)	161,79 à 323,57		
Fonte des semis (traitement des plants avant la mise au champ)						
NO-DAMP	Benzoxine	Groupe M Quinoléine	1,00 L	ND	---	Diluez la dose dans 100 L d'eau et arrosez les semis.

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

AUBERGINE- TABLEAU RÉSUMÉ

INSECTICIDES		Indices de risque IRPeQ		Normes de sécurité			Insectes réprimés					
Matière active	NOM COMMERCIAL	Environnement (IRE ¹)	Santé (IRS ¹)	Délai de réentrée (heures)	Nombre maximum de traitements	Délai avant récolte (jours)	Altise	Doryphore	Fausse-arpenteuse	Puceron	Punaise terne	Tétranyque
Carbaryl	SEVIN XLR PLUS	56	292	24	-	2	⊙	⊙				
		121	437			2					⊙	
Chlorantraniliprole	CORAGEN	90	4	12	4	1		⊙				
Diméthoate	CYGON 480 AG LAGON 480 ^E	132	173	36	-	7					⊙	
Endosulfan	THIONEX 50W THIODAN 4 EC THIODAN 50 WP THIONEX EC	298	684	48	-	2	⊙	⊙		⊙		
Imidaclopride	ADMIRE 240 F ALIAS 240 SC	210	5	24	2 (foliaire)	7 (foliaire)		⊙				
					1 (sol)	70 (sol)						
Malathion	MALATHION 25 W MALATHION 50 EC MALATHION 500	144	146	24	-	3				⊙		
							⊙		⊙	⊙	⊙	
Spinetoram	DELEGATE WG	42	13	12	3	1			⊙			
Spinosad	SUCCESS 480 SC ENTRUST 80W	110	4	12	3	1		⊙				
		110	2									
Spiromesifen	OBERON	4	145	12	3	7						⊙
Spirotétramate	MOVENTO 240 SC	1	43	12	2 à 3	1				⊙		
Thiaméthoxame	ACTARA [®] 25 WG	210	203	12	2	1				⊙		

¹ IRPeQ : IRE signifie indice de risque pour l'environnement et IRS signifie indice de risque pour la santé. Prendre note que pour les besoins de calcul de ces indices, nous avons toujours utilisé la dose la plus élevée pour les pesticides homologués, quel que soit le type de sol.



AUBERGINE - TABLEAU RÉSUMÉ (suite)

FONGICIDES		Indices de risque		Normes de sécurité			Maladies réprimées				
Matière active	NOM COMMERCIAL	Environnement	Santé	Délai de réentrée (heures)	Nombre maximum de traitements	Délai avant récolte (jours)	Anthraxose	Brûlure alternarienne	Fonte des semis	Mildiou	Moississure grise
Benzoxine	NO-DAMP	ND	ND	-	-	-					
Boscalid	LANCE WDG	64	86	4	5	0		⊙			⊙
<i>Bacillus subtilis</i>	SERENENADE MAX	1	ND	4	-	0		⊙			⊙
Pyraclostroline	CABRIO EG	81	60	12	6	0	⊙	⊙		⊙	
Sulfate de cuivre tribasique	CUIVRE 53 M	225	38	12	-	1		⊙		⊙	
Zinèbe	ZINEB 80 W	56	1109	24	-	5	⊙	⊙		⊙	

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

INSECTES DE LA CERISE DE TERRE – 2010

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Doryphore						
CORAGEN	Chlorantraniliprole	Groupe 28 Diamides	250 à 375 ml	55,59 à 83,38	1	Le CORAGEN est persistant dans le sol. Ne pas l'utiliser sur la même parcelle de terrain durant deux années consécutives.
Puceron						
ASSAIL 70WP	Acétamipride	Groupe 4 Dérivé des chloronicotiniles	56 à 86 g	37,75 à 57,97	7	Mouvement translaminaire et systémique dans la plante.
MOVENTO 240 SC	Spirotétramate	Groupe 23 Acides tétroniques	220 à 365 ml/ha	57,19 à 94,88	1	Systémique dans toute la plante. Appliquer un peu avant le seuil d'intervention.
ACTARA® 25 WG	Thiaméthoxame	Groupe 4 Néonicotinoïde	105 g	37,03	1	Systémique dans la plante, action rapide par contact et ingestion.
Tétranyque						
OBERON ^{MC}	Spiromesifen	Groupe 23 Acides tétroniques	500 à 600 ml	108,54 à 130,24	7	Maximum de 3 applications dans la saison.

MALADIES DE LA CERISE DE TERRE – 2010

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Brûlure alternarienne et moisissure grise						
LANCE WDG	Boscalid	Groupe 7 Anilide	175 à 315 g (brûlure alternarienne)	33,56 à 60,41	0	
			420 g (moisissure grise)	80,54		
SERENADE MAX TM	<i>Bacillus subtilis</i>	Groupe NC (non classé) Biofongicide	4,5 kg (brûlure alternarienne)	242,68	0	Est homologué aussi en production biologique.
			3,0 à 6,0 kg (moisissure grise)	161,79 à 323,57		

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

MALADIES DE LA CERISE DE TERRE – 2010 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
----------------	----------------	-----------------	-------------	------------------	------	------

Brûlure alternarienne

QUADRIIS ®	Azoxystrobine	Groupe 11 Strobilurines	300 à 500 ml	36,05 à 60,09	1	Maximum de 3 applications par saison.
------------	---------------	----------------------------	--------------	---------------	---	---------------------------------------

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DU POIVRON – 2010

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
----------------	----------------	-----------------	-------------	------------------	------	------

Noctuelle (ver gris)

SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	45 ml/ 100 m de rang/ bande de 30 cm	0,84	2	Surveillez les champs et traitez si vous observez des plants coupés au collet. L'application doit être faite dans la soirée, lorsque l'activité des vers gris est intense.
LORSBAN 4E	Chlorpyrifos	Groupe 1B Organophosphoré	1,20 à 2,40 L	ND	40	
CHLORPYRIFOS 480 EC			1,125 à 2,25 kg	64,12 à 128,24	40	
LORSBAN 50W			1,20 à 2,40 L	28,00 à 56,00	40	
PYRINEX 480EC						
POUNCE	Perméthrine	Groupe 3 Pyréthrianoïde de synthèse	180 à 390 ml	19,31 à 41,84	1	L'ARLA désire retirer à court terme l'usage du chlorpyrifos.

Altise

SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	1,25 L	23,27	2	Surveillez l'apparition de criblures (minuscules trous) sur les feuilles causées par les altises (de petits insectes noirs qui sautent lorsqu'ils sont dérangés).
THIODAN 50WP	Endosulfan	Groupe 2A Organochloré	1,00 à 2,25 kg	29,45 à 66,25	2	
THIONEX 50 W			1,10 à 2,25 kg	33,62 à 68,78	2	
THIODAN 4EC			1,50 à 2,75 L	ND	2	
THIONEX EC			1,50 à 2,50 L	31,11 à 51,85	2	

Doryphore

CORAGEN	Chlorantraniliprole	Groupe 28 Diamides	250 à 375 ml	55,59 à 83,38	1	Efficace contre la pyrale du maïs (étiquette de la pomme de terre). Activité translaminaire dans la feuille. Recommandé de ne pas l'utiliser sur la même parcelle de terrain durant deux années consécutives.
---------	---------------------	-----------------------	--------------	---------------	---	---

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DU POIVRON – 2010 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Fausse-arpenteuse du chou						
DELEGATE WG	Spinetoram	Groupe 5 Sinosynes	140 à 200 g	43,84 à 62,63	1	Efficace contre la pyrale du maïs (étiquette américaine). Même famille chimique qu'ENTRUST et SUCCESS.
Punaise terne						
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	5,25 à 6,40 L	97,74 à 119,15	2	
Pyrale du maïs						
SUCCESS 480 SC	Spinosad	Groupe 5 Spinosyne (Dérivé d'une bactérie)	83 ml	55,19	1	Version biologique du spinosad.
ENTRUST 80W			50 g	70,62	1	
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	2,50 à 5,25 L	46,54 à 97,74	2	
BIOPROTEC CAF	<i>Bacillus thuringiensis kurstaki</i>	Groupe 11 Produits microbiens	2,8 L	62,02	1	Le BIOPROTEC doit être ingéré par la pyrale. On recommande un volume minimal de bouillie de 600 L/ha et un agent collant-dispersant.
BIOPROTEC 3P			1,45 kg	79,61	0	
ORTHENE 75 SP	Acéphate	Groupe 1B Organophosphoré	1,10 kg	82,65	7	
DECIS 5EC	Deltaméthrine	Groupe 3 Pyréthroïde de synthèse	0,25 à 0,30 L	24,20 à 29,04	3	
POUNCE	Perméthrine		0,18 L	19,31	1	
RIMON 10 EC	Novaluron	Groupe 15 Régulateur de croissance d'insecte	410 à 820 ml	27,20 à 54,41	1	Action par ingestion et un peu par contact.
Puceron						
ORTHENE 75 SP	Acéphate	Groupe 1B Organophosphoré	0,75 kg	56,35	7	Alternez les matières actives afin de limiter l'apparition de problèmes de résistance.
CYGON 480 AG	Diméthoate		0,70 à 1,00 L	ND	3	
LAGON 480 E			0,70 à 1,00 L	21,53 à 30,76	3	
THIODAN 50WP	Endosulfan	Groupe 2A Organochloré	1,00 à 2,25 kg	29,45 à 66,25	2	
THIONEX 50 W			1,10 à 2,25 kg	33,62 à 68,78	2	
THIODAN 4EC			1,50 à 2,75 L	ND	2	
THIONEX EC			1,50 à 2,50 L	31,11 à 51,85	2	
ACTARA®25 WG	Thiaméthoxame	Groupe 4 Néonicotinoïde	105 g	37,03	1	Systemique dans la plante, action rapide par contact et ingestion.

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DU POIVRON – 2010 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Puceron (suite)						
MALATHION 25W	Malathion	Groupe 1B Organophosphoré	2,25 à 5,50 kg	55,10 à 134,68	3	Le malathion a une meilleure efficacité si la température est de 20 °C et plus.
MALATHION 50EC			1,10 à 2,75 L	ND	3	
MALATHION 85EC			0,61 à 1,35 L	16,98 à 37,58	3	
DIAZINON 50 EC	Diazinon	Groupe 4 Organophosphoré	0,55 à 1,10 L	10,27 à 20,53	5	
DIAZINON 50W			0,50 à 1,00 kg	14,90 à 29,80	5	
DIAZINON 500E			0,50 à 1,10 L	10,27 à 22,59	5	
DZN 600EW			0,46 à 0,915 L	ND	5	
ASSAIL 70 WP	Acétamipride	Groupe 4 Chloronicotiniles	56 à 86 g	37,75 à 57,97	7	Insecticide translaminaire et systémique.
MOVENTO 240 SC	Spirotétramate	Groupe 23 Acides tétroniques	220 à 365 ml/ha	57,19 à 94,88	1	Systémique dans toute la plante. Appliquer un peu avant le seuil d'intervention.

Tétranyque

KELTHANE 50 W	Dicofol	Groupe 3 Diphényléthanes	1,00 à 1,50 kg	66,41 à 99,61	7	Ne faire qu'une seule application par année.
OBERON ^{MC}	Spiromesifen	Groupe 23 Acides tétroniques	500 à 600 ml	108,54 à 130,24	7	Maximum de 3 applications dans la saison.

MALADIES DU POIVRON – 2010

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Brûlure alternarienne, anthracnose						
CABRIO EG	Pyraclostrobine 20 %	Groupe 11 Strobilurine	0,56 à 0,84 kg	66,02 à 99,03	0	Le CABRIO est intéressant pour des infections graves de brûlure alternarienne.
ZINEB 80W	Zinèbe 80 %	Groupe M Dithiocarbamates	1,10 à 3,30 kg	13,20 à 39,60	5	
CUIVRE 53M	Sulfate de cuivre tribasique 53 %	Groupe M Composé du cuivre	4,00 kg	73,60	1	

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

MALADIES DU POIVRON – 2010 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Tache bactérienne						
COPPERCIDE	Hydroxyde de cuivre 77 %	Groupe M Composé du cuivre	2,25 à 3,25 kg	37,13 à 53,63	1	Est homologué sur les transplants en serre à la dose de 2,25 kg et sur les plants au champ pour une dose qui varie de 2,25 à 3,25 kg/ha.
KOCIDE 2000	Hydroxyde de cuivre		2,52 kg	44,78	1	
KOCIDE DF + ZINEB 80W	Hydroxyde de cuivre 61,4 % + zinèbe		2,25 à 3,25 kg + 1,10 à 3,30 kg	ND	5	
PARASOL WP	Hydroxyde de cuivre		2,25 à 3,25 kg	37,75 à 54,53	1	
Brûlure alternarienne et moisissure grise						
LANCE WDG	Boscalid	Groupe 7 Anilide	175 à 315 g (brûlure alternarienne)	33,56 à 60,41	0	Est aussi homologué en production biologique. Selon des essais américains, le SERENADE a une efficacité contre la tache bactérienne du poivron.
			420 g (moisissure grise)	80,54		
SERENADE MAX™	<i>Bacillus subtilis</i>	Groupe NC (non classé) Biofongicide	4,5 kg (brûlure alternarienne)	242,68	0	
			3,0 à 6,0 kg (moisissure grise)	161,79 à 323,57		
Blanc ou oïdium						
SERENADE MAX™	<i>Bacillus subtilis</i>	Groupe NC (non classé) Biofongicide	3,0 à 6,0 kg	161,79 à 323,57	0	Est aussi homologué en production biologique.
Fonte des semis (traitement des plants avant la mise au champ)						
NO-DAMP	Benzoxine	Groupe M Quinoléine	1,00 L	ND	---	Diluez la dose dans 100 L d'eau et arrosez les semis.
Phytophthora capsici						
REVUS®	Mandipropamide	Groupe 40	600 ml	47,75	1	Appliquer en bassinage des transplants tout juste avant la plantation au champ.

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

POIVRON - TABLEAU RÉSUMÉ

INSECTICIDES		Indices de risque IRPeQ		Normes de sécurité			Insectes réprimés								
Matière active	NOM COMMERCIAL	Environnement	Santé	Délai de réentrée (heures)	Nombre maximum de traitements	Délai avant récolte (jours)	Altise	Doryphore	Fausse-arpenreuse	Noctuelle (ver gris)	Puceron	Punaise terne	Pyrale du maïs	Tétranyque	
Acéphate	ORTHENE 75 SP	64	145	24	4	7							⊙		
		39	145			7					⊙				
Acétamipride	ASSAIL 70 WP	1	25	12	4	7					⊙				
<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i>	BIOPROTEC CAF	1	ND	4	4	1							⊙		
	BIOPROTEC 3P	1	ND			0								⊙	
Carbaryl	SEVIN XLR PLUS	56	218	24	-	2	⊙								
		121	437								⊙	⊙			
		9	109								⊙				
Chlorantraniliprole	CORAGEN	90	4	12	4	1		⊙							
Chlorpyrifos	LORSBAN 4 ^E	473	259	24	1	40				⊙					
	CHLORPYRIFOS 480EC									⊙					
	PYRINEX 480 EC									⊙					
LORSBAN 50W	473	130													
Deltaméthrine	DECIS 5 EC	72	15	12	3	3							⊙		
Diazinon	DIAZINON 50 W	462	51	24	-	5									
	DIAZINON 500 E										⊙				
	DIAZINON 500 EC														
	DZN 600 EW														
Dicofol	KELTHANE 50W	90	327	48	1	7								⊙	
Diméthoate	CYGON 480 AG	132	173	36	-	3									
	LAGON 480 ^E												⊙		



SOLANACÉES

POIVRON - TABLEAU RÉSUMÉ (SUITE)

INSECTICIDES		Indices de risque IRPeQ		Normes de sécurité			Insectes réprimés							
Matière active	NOM COMMERCIAL	Environnement	Santé	Délai de réentrée (heures)	Nombre maximum de traitements	Délai avant récolte (jours)	Altise	Doryphore	Fausse-arpenteuse	Noctuelle (ver gris)	Puceron	Punaise terne	Pyrale du maïs	Tétranyque
Endosulfan	THIONEX 50W THIODAN 4 EC THIODAN 50 WP THIONEX EC	298	684	48	-	2	⊙				⊙			
Malathion	MALATHION 25 W MALATHION 50 EC	144	146	24	-	3					⊙			
Novaluron	RIMON 10EC	36	4	12	3	1							⊙	
Perméthrine	POUNCE	210	154	24	-	1							⊙	
		225	307											
Spinetoram	DELEGATE WG	42	13	12	3	1			⊙					
Spinosad	SUCCESS 480 SC ENTRUST 80W	110	4	12	2	1							⊙	
		110	2										⊙	
Spiromesifen	OBERON	4	145	12	3	7								⊙
Spirotétramate	MOVENTO 240 SC	1	ND	12	2 à 3	1					⊙			
Thiaméthoxame	ACTARA® 25 WG	210	203	12	2	1					⊙			

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

POIVRON - FONGICIDES - RÉSUMÉ		Indices de risque		Normes de sécurité			Maladies réprimées						
Matière active	NOM COMMERCIAL	Environnement	Santé	Délai de réentrée (heures)	Nombre maximum de traitements	Délai avant récolte (jours)	Anthraxose	Brûlure alternarienne	Fonte des semis	Moississure grise	Tache bactérienne	Blanc	<i>Phytophthora capsici</i>
Benzoxine	NO-DAMP	ND	ND	–	–	–			⊙				
Boscalid	LANCE WDG	64	86	4	5	0		⊙		⊙			
<i>Bacillus subtilis</i>	SERENADE MAX	1	ND	4	–	0		⊙		⊙		⊙	
Hydroxyde de cuivre	COPPERCIDE PARASOL WP	132	1010	24	–	1							
	KOCIDE 2000	132	38			1							
Hydroxyde de cuivre + zinèbe	KOCIDE DF + ZINEB 80W	204	556			5							
Mandipropamide	REVUS	20	ND	12	1	1							⊙
Pyraclostroline	CABRIO EG	81	60	12	6	0	⊙	⊙					
Sulfate de cuivre tribasique	CUIVRE 53M	225	38	12	–	1	⊙	⊙					
Zinèbe	ZINEB 80 W	56	1109	24	–	5	⊙	⊙					

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DE LA TOMATE – 2010

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Noctuelle (ver gris)						
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	45 ml/ 100 m de rang/ bande de 30 cm	0,84	2	Surveillez vos champs et intervenez dès l'apparition des dommages. N'effectuez qu'un seul traitement par saison. Pour être efficace, le traitement doit se faire à la tombée du jour.
LANNATE TOSS-N-GO	Méthomyl		0,27 à 0,54 kg	33,89 à 67,79	1	
MATADOR 120 EC SILENCER 120EC	Lambda - cyhalothrine	Groupe 3 Pyréthroïde de synthèse	83 ml	15,76	7	
POUNCE				Perméthrine		
ORTHENE 75 SP	Acéphate	Groupe 1B Organophosphoré	1,2 kg/1000 L d'eau	90,16	---	ORTHENE : homologué dans l'eau de plantation pour une population de 14 000 plants/ha.
Doryphore et altise						
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	1,25 L	23,27	2	
THIODAN 50WP	Endosulfan	Groupe 2A Organochloré	1,00 à 2,25 kg	29,45 à 66,25	2	
THIODAN 4EC			1,50 à 2,75 L	ND	2	
THIONEX EC			1,50 à 2,75 L	31,11 à 57,03	2	
THIONEX 50W			1,1 à 2,25 kg	32,84 à 67,16	2	
POUNCE	Perméthrine	Groupe 3 Pyréthroïde de synthèse	0,18 à 0,26 L	19,31 à 27,89	1	
Altise MATADOR 120 EC SILENCER 120EC	Lambda - cyhalothrine	Groupe 3 Pyréthroïde de synthèse	83 ml (dose altise)	15,16	7	
Doryphore MATADOR 120 EC SILENCER 120EC				83 à 125 ml (dose doryphore)		
				15,76 à 23,73	7	
				18,88 à 28,44		
ORTHENE 75 SP	Acéphate	Groupe 1B Organophosphoré	1,2 kg/2 000 L d'eau	90,16	---	ORTHENE : homologué dans l'eau de plantation pour une population de 14 000 plants/ha.

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DE LA TOMATE – 2010 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GRUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Doryphore et altise (suite)						
CORAGEN	Chlorantraniliprole	Groupe 28 Diamide	250 à 375 ml	55,59 à 83,38	1	Non homologué contre les altises. Recommandé de ne pas l'utiliser sur la même parcelle de terrain durant deux années consécutives.
Doryphore						
ADMIRE 240	Imidaclopride	Groupe 4 Dérivé des chloronicotiniles	200 ml (feuillage)	21,99	7	Ne pas faire d'application foliaire d'ADMIRE ou d'ALIAS si un traitement des transplants a été fait.
			7 à 10 ml/ 100 m de rang	0,77 à 1,10		
ALIAS 240 SC			200 ml (feuillage)	23,29	7	
			7 à 10 ml/ 100 m de rang	0,82 à 1,16		
NOVODOR	<i>Bacillus thuringiensis</i> <i>var. tenebrionis</i>	Groupe 11 Dérivé d'une bactérie	4,00 à 8,00 L	ND	0	
SUCCESS 480 SC	Spinosad	Groupe 5 Spinosyne (Dérivé d'une bactérie)	83 ml	55,19	1	
ENTRUST 80W			50 g	70,62	1	Version biologique du spinosad.
ASSAIL 70WP	Acétamipride	Groupe 4 Dérivé des chloronicotiniles	40 à 80 g	26,96 à 53,92	7	
MALATHION 500	Malathion	Groupe 1B Organophosphoré	1,40 à 2,00 L	19,60 à 28,00	3	Le malathion a une meilleure efficacité si la température est de 20 °C ou plus.
DECIS 5 EC	Deltaméthrine	Groupe 3 Pyréthroïdes de synthèse	100 à 150 ml/ha dans 200 à 500 L d'eau/ha	9,68 à 14,52	3	

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DE LA TOMATE – 2010 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Fausse-arpenteuse						
DELEGATE WG	Spinetoram	Groupe 5 Sinosynés	140 à 200 g	43,84 à 62,63	1	Efficace contre la pyrale du maïs et le doryphore de la pomme de terre (étiquette américaine). Même famille chimique qu'ENTRUST et SUCCESS.
Punaise terne						
LAGON 480 E CYGON 480 AG	Diméthoate	Groupe 1B Organophosphoré	0,50 à 1,10 L	15,38 à 33,83 ND	7	
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	5,25 à 6,40 L	97,74 à 119,15	2	
MATADOR 120 EC SILENCER 120EC	Lambda - cyhalothrine	Groupe 3 Pyréthroïde de synthèse	83 ml	15,76 18,88	7	
Pyrale du maïs						
SUCCESS 480 SC	Spinosad	Groupe 5 Spinosyne (Dérivé d'une bactérie)	83 ml	55,19	1	
ENTRUST 80W			50 g	70,62	1	Version biologique du spinosad.
Ver de l'épi ou noctuelle de la tomate						
SEVIN XLR PLUS	Carbaryl	Groupe 1A Carbamate	2,50 à 5,25 L	46,54 à 97,74	2	Le traitement doit se faire avant l'entrée du ver de l'épi dans le fruit.
THIODAN 50WP	Endosulfan	Groupe 2A Organochloré	1,00 kg	29,45	2	
LANNATE TOSS-N-GO	Méthomyl	Groupe 1A Carbamate	0,27 à 0,54 kg	33,89 à 67,79	1	
BIOPROTEC CAF	<i>Bacillus thuringiensis kurstaki</i>	Groupe 11 Produits microbiens	1,4 L	31,01	0	Le BIOPROTEC CAF doit être utilisé dans les 6 mois suivant la date de fabrication.
BIOPROTEC 3P			0,72 kg	39,53	0	
Puceron						
ASSAIL 70 WP	Acétamipride	Groupe 4 Dérivé des chloronicotiniles	58 à 86 g	39,09 à 57,97	7	
CYGON 480 AG LAGON 480 E	Diméthoate	Groupe 1B Organophosphoré	0,55 à 1,10 L 0,50 à 1,10 L	ND 15,38 à 33,83	7 7	

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

INSECTICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES RAVAGEURS DE LA TOMATE – 2010 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Puceron (suite)						
THIODAN 50WP	Endosulfan	Groupe 2A Organochloré	1,00 à 2,25 kg	29,45 à 66,25	2	
THIODAN 4EC			1,50 à 2,75 L	ND	2	
THIONEX 50 W			1,10 à 2,25 kg	33,62 à 68,78	2	
THIONEX EC			1,50 à 2,75 L	31,11 à 57,03	2	
MALATHION 25W	Malathion	Groupe 1B Organophosphoré	2,75 à 4,25 kg	67,34 à 104,07	3	Le malathion a une meilleure efficacité si la température est de 20 °C ou plus.
MALATHION 50EC			1,50 à 2,25 L	ND	3	
MALATHION 85EC			0,74 à 0,98 L	20,60 à 27,28	3	
MALATHION 500			1,40 à 2,00 L	19,60 à 28,00	3	
DIAZINON 50 EC	Diazinon		1,10 à 1,70 L	20,53 à 31,74	1	
DIAZINON 50W			1,10 à 1,70 kg	32,78 à 50,67	1	
DZN 600EW			0,91 à 1,46 L	ND	1	
LANNATE TOSS-N-GO	Méthomyl	Groupe 1A Carbamate	0,27 à 0,54 kg	33,89 à 67,79	1	
ORTHENE 75 SP	Acéphate	Groupe 1B Organophosphoré	1,2 kg dans 2 000 L d'eau	90,16	---	ORTHENE : homologué dans l'eau de plantation pour une population de 14 000 plants/ha.
MOVENTO 240 SC	Spirotétramate	Groupe 23 Acides tétroniques	220 à 365 ml/ha	57,19 à 94,88	1	Systemique dans toute la plante. Appliquer un peu avant le seuil d'intervention.
ACTARA [®] 25 WG	Thiaméthoxame	Groupe 4 Néonicotinoïde	105 g	37,03	1	Systemique dans la plante, action rapide par contact et ingestion.
Tétranyque						
MALATHION 25W	Malathion	Groupe 1B Organophosphoré	2,75 à 4,25 kg	67,34 à 104,07	3	Le malathion a une meilleure efficacité si la température est de 20 °C ou plus.
MALATHION 50EC			1,50 à 2,25 L	ND	3	
MALATHION 85EC			0,74 à 0,98 L	20,60 à 27,28	3	
MALATHION 500			1,40 à 2,00 L	19,60 à 28,00	3	
KELTHANE 50 W	Dicofol	Groupe 3 Diphényléthanes	1,00 à 1,50 kg	66,41 à 99,61	7	
OBERON ^{MC}	Spiromesifen	Groupe 23 Acides tétroniques	500 à 600 ml	108,54 à 130,24	7	Maximum de 3 applications dans la saison.

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



TOMATE- TABLEAU RÉSUMÉ

INSECTICIDES		Indices de risque IRPeQ		Normes de sécurité			Insectes réprimés								
Matière active	NOM COMMERCIAL	Environnement	Santé	Délai de réentrée (heures)	Nombre maximum de traitements	Délai avant récolte (jours)	Altise	Doryphore	Fausse-arpenteuse	Noctuelle (ver gris)	Puceron	Punaise terre	Pyrale du maïs	Tétranyque	Ver de l'épi
Acéphate	ORTHENE 75 S	81	145	12	1	-	⊙	⊙		⊙	⊙				
Acétamipride	ASSAIL 70 WP	1	25	12	4	7		⊙			⊙				
<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i>	BIOPROTEC CAF	1	ND	4	-	0									⊙
	BIOPROTEC 3P	1	ND												
<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>tenebrionis</i>	NOVODOR	1	ND	4	-	0		⊙							
Carbaryl	SEVIN XLR PLUS	56	218	24	-	2	⊙	⊙							
		144	437								⊙				
		9	109							⊙					
Chlorantraniliprole	CORAGEN	90	4	12	4	1		⊙							
Deltaméthrine	DECIS 5 EC	72	15	12	3	3		⊙							
Diazinon	DIAZINON 50 W DIAZINON 50 EC DZN 600 EW	462	51	24	-	1					⊙				
Dicofol	KELTHANE 50W	90	327	48	1	7								⊙	
Diméthoate	CYGON 480 AG LAGON 480 E	132	173	36	-	7					⊙	⊙			



SOLANACÉES

TOMATE- TABLEAU RÉSUMÉ

INSECTICIDES		Indices de risque IRPeQ		Normes de sécurité			Insectes réprimés								
Matière active	NOM COMMERCIAL	Environnement	Santé	Délai de réentrée (heures)	Nombre maximum de traitements	Délai avant récolte (jours)	Altise	Doryphore	Fausse-arpenteuse	Noctuelle (ver gris)	Puceron	Punaise terne	Pyrale du maïs	Tétranyque	Ver de l'épi
Endosulfan	THIONEX 50W THIODAN 4 EC THIODAN 50 WP THIONEX EC	298	684	48	-	2	⊙	⊙			⊙				
	THIODAN 50 WP	281	608												
Imidaclopride	ADMIRE 240 F ALIAS 240 SC	210	5	24	2 (foliaire) 1 (sol)	7 (foliaire) 70 (sol)		⊙							
Lambda-cyhalothrine	MATADOR 120EC SILENCER 120EC	100	94	24	2 à 3	7	⊙	⊙		⊙		⊙			
Malathion	MALATHION 25 W MALATHION 50 EC MALATHION 500	144	146	24	-	3		⊙			⊙			⊙	
Méthomyl	LANNATE TOSS-N-GO	218	173	48	-	1				⊙	⊙				⊙
Perméthrine	POUNCE	210	154	24	-	1	⊙	⊙		⊙					
Spinetoram	DELEGATE WG	42	13	12	3	1			⊙						
Spinosad	SUCCESS 480 SC	110	4	12	3 (doryphore) 2 (pyrale)	1		⊙					⊙		
	ENTRUST 80W	110	2			1		⊙					⊙		
Spiromesifen	OBERON	4	145	12	3	7								⊙	
Spirotétramate	MOVENTO 240 SC	1	ND	12	2 à 3	1					⊙				
Thiaméthoxame	ACTARA® 25 WG	210	203	12	2	1					⊙				

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



SOLANACÉES

FONGICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES MALADIES DE LA TOMATE – 2010

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
----------------	----------------	-----------------	-------------	------------------	------	------

Fonte des semis (traitement des plants avant la mise au champ)

NO-DAMP	Benzoxine	Quinoléine	1,00 L	ND	---	Diluez la dose dans 100 L d'eau et arrosez les semis.
---------	-----------	------------	--------	----	-----	---

Brûlure alternarienne, anthracnose, mildiou

MAESTRO 80 DF	Captane	Groupe M Phtalamide	3,00 à 4,50 kg	75,44 à 113,16	2	Homologué contre l'anthracnose seulement.
SUPRA CAPTAN 80 WDG			2,75 à 4,25 kg	76,07 à 117,56	2	
BRAVO 500	Chlorothalonil	Groupe M Dérivé phtalique	2,4 à 4,0 L	32,22 à 53,70	1	
ECHO 90DF			1,3 à 2,2 kg	33,39 à 56,51	1	
ECHO 720			1,7 à 2,8 L	34,22 à 56,36	1	
FOLPAN 50WP	Folpet	Groupe M Carboximide	4,0 kg	90,67	1	Homologué contre l'anthracnose seulement.
DITHANE DG	Mancozèbe 75 %	Groupe M Dithiocarbamates	1,10 à 3,25 kg	9,85 à 29,09	7	
RAINSHIELD NT			1,75 à 3,25 kg	15,75 à 29,25	7	
MANZATE DF			1,75 à 3,25 kg	15,95 à 29,62	7	
PENNCOZEB 75DF			1,10 à 3,25 kg	10,18 à 30,06	7	
KOCIDE DF + Mancozèbe 80 %	Hydroxyde de cuivre 61,4 % + mancozèbe 80 %	Groupe M Cuivre + dithiocarbamates	2,25 kg + 1,75 à 2,25 kg	ND	1	N'est pas homologué contre l'anthracnose.
CUIVRE 53M	Sulfate de cuivre tribasique 53 %	Groupe M Composé du cuivre	4,50 kg	82,80	1	
POLYRAM DF	Métirame 80 %	Groupe M Dithiocarbamates	2,25 à 3,25 kg	16,69 à 28,44	7	
CABRIO EG	Pyraclostrobin 20 %	Groupe 11 Strobilurine	0,56 à 1,0 kg	66,02 à 117,90	0	Le CABRIO est intéressant pour des infections graves de brûlure alternarienne.
ZINEB 80W	Zinèbe	Groupe M Dithiocarbamates	0,85 à 3,30 kg	10,20 à 39,60	5	

Brûlure alternarienne

KOCIDE 2000	Hydroxyde de cuivre	Groupe M Composé du cuivre	2,52 kg	44,78	1	
-------------	---------------------	-------------------------------	---------	-------	---	--

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



FONGICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES MALADIES DE LA TOMATE – 2010 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Brûlure alternarienne et moisissure grise						
SERENADE MAX™	<i>Bacillus subtilis</i>	Groupe NC (non classé) Biofongicide	4,5 kg (brûlure alternarienne)	242,68	0	Est homologué aussi en production biologique. Selon des essais américains, le SERENADE a une efficacité contre la moucheture bactérienne et le chancre bactérien de la tomate.
			3,0 à 6,0 kg (moisissure grise)	161,79 à 323,57		
LANCE WDG	Boscalid	Groupe 7 Anilide	175 à 315 g (brûlure alternarienne)	33,56 à 60,41	0	
			420 g (moisissure grise)	80,54		
Moisissure grise						
BRAVO 500	Chlorothalonil	Groupe M Dérivé phtalique	4,8 L/ha	64,44	1	
ECHO 90 DF			2,7 kg	69,35	1	
ECHO 720			3,3 L	66,42	1	
ROOTSHIELD® HC	<i>Trichoderma harzianum</i>	Biofongicide	3,75 à 7,5 g/litre d'eau	ND	-	Utiliser la quantité de solution à pulvériser pour couvrir entièrement le feuillage.
ZINEB 80W	Zinèbe	Groupe M Dithiocarbamates	0,85 à 3,30 kg	10,20 à 39,60	5	
Blanc ou oïdium						
SERENADE MAX™	<i>Bacillus subtilis</i>	Groupe NC (non classé) Biofongicide	3,0 à 6,0 kg	161,79 à 323,57	0	Est aussi homologué en production biologique.
Brûlure alternarienne et anthracnose						
QUADRI	Azosystrobine	Groupe 11 Strobilurines	300 à 500 ml	36,05 à 60,09	1	Ne pas faire plus de 3 applications par saison.
Mildiou						
REVUS	Mandipropamide	Groupe 40	400 à 600 ml	31,83 à 47,75	1	Ne pas faire plus de 4 applications par saison.
Mildiou et brûlure alternarienne						
TANOS	Famoxadone + cymoxanil	Groupes 11 et 27 Oxazolidinedione + acétamide	560 à 840 g	54,76 à 82,14	3	

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas


SOLANACÉES

FONGICIDES HOMOLOGUÉS CONTRE LES MALADIES DE LA TOMATE – 2010 (suite)

NOM COMMERCIAL	MATIÈRE ACTIVE	GROUPE CHIMIQUE	DOSE PAR HA	COÛT PAR HA (\$)	DAAR	NOTE
Moucheture bactérienne						
COPPERCIDE	Hydroxyde de cuivre 77 %	Groupe M Composé de cuivre	2,25 kg	37,13	1	Est homologué pour l'application sur les transplants en serre et sur les plants au champ.
PARASOL WP + Mancozèbe 80 %	Hydroxyde de cuivre 50 % + mancozèbe 80 %	Groupe M Cuivre + dithiocarbamates	2,25 kg + 1,75 à 2,25 kg	ND	1	
Pourriture sclérotique						
CONTANS ^{MD} WG	<i>Coniothyrium minitans</i>	Champignon bénéfique	2 à 4 kg	102,79 à 205,58	0	Doit être appliqué au sol et incorporé (5-8 cm) au moins 3 mois avant l'apparition de la maladie.
Chancre bactérien						
KOCIDE DF + Mancozèbe 80 %	Hydroxyde de cuivre 61,4 % + mancozèbe 80 %	Groupe M Cuivre + dithiocarbamate	2,25 kg + 1,75 à 2,25 kg	ND	1	
Tache septorienne						
MAESTRO 80 DF	Captane	Groupe M Phtalamide	3,00 à 4,50 kg	75,44 à 113,16	2	
SUPRA CAPTAN 80 WDG			2,75 à 4,25 kg	76,07 à 117,56	2	
BRAVO 500	Chlorothalonil	Groupe M Dérivé phtalique	2,4 à 4,0 L	32,22 à 53,70	1	
ECHO 90 DF			1,3 à 2,2 Kg	33,39 à 56,51	1	
ECHO 720			1,7 à 2,8 L	34,22 à 56,36	1	
CABRIO EG	Pyraclostrobin 20 %	Groupe 11 Strobilurine	0,56 à 0,84 kg	66,02 à 99,03	0	
KOCIDE DF + Mancozèbe 80 %	Hydroxyde de cuivre 61,4 % + mancozèbe 80 %	Groupe M Cuivre + dithiocarbamates	2,25 kg + 1,75 à 2,25 kg	ND	1	
CUIVRE 53M	Sulfate de cuivre tribasique 53 %	Groupe M Composé du cuivre	4,50 kg	82,80	1	
POLYRAM DF	Métiram 80 %	Groupe M Dithiocarbamates	2,25 à 3,25 kg	19,69 à 28,44	7	
ZINEB 80W	Zinèbe		0,85 à 3,30 kg	10,20 à 39,60	5	
KOCIDE 2000	Hydroxyde de cuivre	Groupe M Composé du cuivre	2,24 kg	39,81	1	

DAAR : délai d'application avant récolte en nombre de jours

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



TOMATE - FONGICIDES - RÉSUMÉ		Indices de risque		Normes de sécurité			Maladies réprimées								
Matière active	NOM COMMERCIAL	Environnement	Santé	Délai de réentrée (heures)	Nombre maximum de traitements	Délai avant récolte (jours)	Anthracnose	Blanc	Brûlure alternarienne	Chancres bactérien	Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)	Moississure grise	Moucheture bactérienne	Pourriture sclérotique	Tache septorienne
Azosystrobine	QUADRIS	64	24	12	3	1	⊙		⊙						
Boscalide	LANCE WDG	64	86	4	5	0			⊙			⊙			
<i>Bacillus subtilis</i>	SERENADE MAX	1	ND	4	–	0		⊙	⊙			⊙			
Captane	MAESTRO 80 DF SUPRA CAPTAN 80 WDG	33	288	48	–	2	⊙								⊙
<i>Coniothyrium minitans</i>	CONTANS® WG	1	ND	–	–	0								⊙	
Chlorothalonil	BRAVO 500	72	735	48	–	1	⊙		⊙		⊙	⊙			⊙
	ECHO 90 DF	20	276		9										
	ECHO 720	72	735		–										
Famoxadone + cymoxanil	TANOS 50 DF	17	73	24	6	3			⊙		⊙				
Folpet	FOLPAN 50 WP	56	2381	48	–	1	⊙								
Hydroxyde de cuivre	COPPERCIDE	132	101	24	–	1									⊙
	KOCIDE 2000	132	38												
Hydroxyde de cuivre + mancozèbe	KOCIDE DF + mancozèbe 80 %	136	198	24	–	1			⊙	⊙	⊙				⊙
	PARASOL WP + mancozèbe	160	236												
Mancozèbe	DITHANE DG RAINSHIELD NT MANZATE DF MANZATE PRO-STICK PENNCOZEB 75 DF	9	347	24	–	7	⊙		⊙		⊙				
Mandipropamide	REVUS®	20	ND	12	4	1					⊙				

ND : indice ou coût non disponible, selon le cas



TOMATE - FONGICIDES - RÉSUMÉ		Indices de risque		Normes de sécurité			Maladies réprimées								
Matière active	NOM COMMERCIAL	Environnement	Santé	Délai de réentrée (heures)	Nombre maximum de traitements	Délai avant récolte (jours)	Anthraxose	Blanc	Brûlure alternarienne	Chancres bactérien	Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)	Moississure grise	Moucheture bactérienne	Pourriture sclérotique	Tache septorienne
Métirame	POLYRAM DF	9	811	24	-	7	⊙		⊙		⊙				⊙
Pyraclostroline	CABRIO EG	81	60	12	6	0	⊙		⊙		⊙				⊙
Sulfate de cuivre tribasique	CUIVRE 53M	225	38	12	-	1	⊙		⊙		⊙				⊙
<i>Trichoderma harzianum</i>	ROOTSHIELD® HC	1	-	-	-	-						⊙			
Zinèbe	ZINEB 80 W	56	1109	24	-	5	⊙		⊙		⊙	⊙			⊙

